

Bureau de dépôt - Bruxelles X

Belgique - België

P.P.
Bruxelles X

1 / 2425

Périodique trimestriel du CIEP/MOC
n° 41 • juillet • août • septembre 2004

LES PIERRES

Signe typographique qui représente la conjonction "et"

Quand les
pierres
nous parlent



**EDITO**

Patrimoine culturel et
36 heures: même combat 3

ANALYSE

Le patrimoine, un enjeu
de conquête sociale 4

Les journées du patrimoine:
un projet à suivre 7

Une expérience au service
de l'histoire sociale:
le CARHOP 8

L'histoire en formation
d'adultes 9

VIE DE L'ISCO

Invitation au CGI 12

Pouvoir et citoyen 13

MÉMOIRES EN RÉSUMÉ

Vie privée et communication
électronique
dans l'entreprise 16

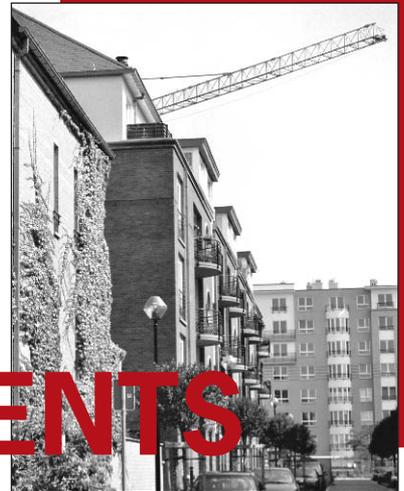
Quelles sont les améliorations
socio-économiques acquises
par les travailleurs ALE? 17

Une maison de quartier
peut-elle jouer un rôle
socio-économique? 18

EN BREF 19**AGENDA** 23**FICHES PÉDAGOGIQUES**

Apprendre, avec son corps,
sa tête et son cœur
(1er partie)

VUE DES LOGEMENTS MODERNES
À ETTERBEEK



LOGEMENTS SOCIAUX, histoire ouvrière et patrimoine

Le couple "logements sociaux" et "patrimoine" ne font pas toujours bon ménage. Il existe de très célèbres exemples de ce désintérêt, comme la Maison du Peuple de Bruxelles (1896-1899), témoin du style art nouveau de Victor Horta, démantelée en 1965 et remplacée par un immeuble de bureaux très fonctionnel.

À l'occasion des Journées wallonnes du Patrimoine consacrées à la réaffectation du patrimoine, il nous semble tout indiqué de mettre en valeur quelques exemples de logements sociaux et ouvriers implantés en Wallonie et à Bruxelles. En effet, le logement social fait partie du patrimoine, témoin de volontés privées ou publiques, pan à part entière de l'histoire du mouvement ouvrier, du passé d'hommes et de femmes. Il représente une richesse qui aujourd'hui ne peut plus être ni négligée, ni dilapidée. À côté de certaines perles bien connues, nous vous proposons -de manière non exhaustive- de découvrir, au détour de quartiers populaires ou des villes industrielles, des cités-jardins et des ensembles de logements, illustratifs de courants architectural, artistique ou urbanistique. Reconnaître une valeur aux logements sociaux anciens et modernes ne fait pas partie d'une démarche passiviste ou ouvriériste, mais bien d'une nouvelle approche de l'histoire ouvrière et d'une volonté de préservation de notre patrimoine social. ■

POUR DES RAISONS TECHNIQUES INDÉPENDANTES, SEULS DES EXEMPLES DE LA RÉGION BRUXELLOISE ET LIÉGEOISE ONT PU ÊTRE PRÉSENTÉ DANS CE NUMÉRO, ET CELA MALGRÉ LA GRANDE VARIÉTÉ WALLONNE.

Comité de rédaction:

Christian Boucq, France Huart, Frédéric Ligot,
Marina Mirkes, Christian Piret, Michèle Stessel

Secrétariat:

Francine Baillet, Rita D'Agaro,
Danielle Gorman

Photos:

Michèle Stessel, France Huart

CIEP communautaire:

Tél: 02/246.38.41, 42, 43

Fax: 02/246.38.25

E-mail: communautaire@ciep.be

Editeur responsable:

Christian Piret

Chaussée de Haecht 579 - 1030 Bruxelles

Design:

DCL PRINTERS 02 424 06 73

Courriel: dcl.printers@skynet.be

Imprimé sur papier 100% recyclé sans chlore

Patrimoine culturel et 36 heures: *même combat*

PAR CHRISTIAN PIRET,
DIRECTEUR DU CIEP-ISCO

L'argument qui me paraît le plus fort pour justifier la conservation respectueuse de notre patrimoine culturel est bien celui avancé par René Schoonbrodt dans son article: le patrimoine culturel, même lorsqu'il a été accaparé par les classes dominantes, est "du travail incorporé" résultant d'une production humaine, combinant l'intelligence, le sens du beau, l'habileté manuelle de nombreux métiers intellectuels et manuels. Conserver le patrimoine, c'est rendre hommage à cette conscience fière des travailleurs, aujourd'hui plus que menacée par la standardisation et la division du travail et les multiples stratégies de délocalisation.



DANS LE QUARTIER DES VENNES (LIÈGE)

DANS LE QUARTIER AMERCOEUR (LIÈGE)



Le combat pour la réduction de la durée du travail incorpore, lui aussi, du travail social: des réflexions en petits groupes, des confrontations d'idées, les croisements des savoirs économiques (la faisabilité de la revendication), sociaux (la connaissance des conditions de travail), des savoirs stratégiques dans les négociations, et surtout beaucoup de temps pour rencontrer, discuter, négocier, agir, mener le conflit. Là aussi, les travailleurs peuvent avoir une conscience fière pour les conquêtes obtenues, même si elles sont toujours remises en question: les 38 heures légales, la législation des heures supplémentaires et du temps partiel, le contrat de travail intérimaire, les congés payés... Si le patrimoine, selon les définitions du petit Robert, ce sont "les biens de famille, biens que l'on a hérités de ses ascendants", la réduction de la durée du travail est le bien des travailleurs, hérité de la lutte de leurs ascendants.

En septembre, il y a eu les journées pour fêter la conservation de notre patrimoine culturel. En octobre et novembre, soyons-en sûrs, la conservation et la consolidation de notre patrimoine social seront à l'ordre du jour, notamment à l'occasion de la préparation du futur accord interprofessionnel. ■

Quand les pierres NOUS PARLENT

Le patrimoine, un enjeu de conquête sociale

PAR RENÉ SCHOONBRODT,
PROFESSEUR ÉMÉRITE UCL-FOPES

Les mots ont plusieurs sens. "Patrimoine" de même; ils ont tous à voir avec la justice et l'égalité et avec la liberté de chacun et de tous. Je propose une réflexion lapidaire; tout a déjà été dit, tout doit être renouvelé.

Le patrimoine ne se dissocie pas de la propriété. Privée ou publique, elle est toujours là, fondement de l'ordre social. L'antique définition du droit de propriété (on peut en user, la consommer même) est insuffisante: la propriété fonde le contrôle des uns sur les autres, elle donne du pouvoir aux uns contre les autres. Posséder le contrôle d'un appareil de production, directement ou par les jeux de la finance, produit l'obéissance des travailleurs; pour diminuer cette emprise pénible: le droit

social, du travail, les organisations syndicales, les institutions publiques... La propriété détenue par la collectivité n'allège que peu cette aliénation...

Charbonnier est roi en sa maison; il contrôle son environnement familial, écologique et aussi policier. Il jouit d'une solution individuelle apportée à une dramatique nécessité collective: être logé.

Mais ce roitelet peut aussi posséder des biens loués à d'autres: la pauvreté du locataire accroît une vulnérabilité déjà présente. D'où, vaille que vaille, la Constitution, les contrats de bail, les différents codes du logement: autant d'essais de protection contre des loueurs incorrects de biens... Les propriétés bureaucratiques du social entraînent la soumission aux politiques... Est-ce mieux que la propriété des particuliers, s'il faut se taire?

En matière de logement, une tension permanente: la quête individuelle de la propriété (vue comme liberté) conduit tout droit à la sujétion financière; cette servitude volontaire maintient l'ordre public, préféré tout compte fait par ceux-là mêmes qui sont asservis. Alors qu'à l'instar du salaire ou de la sécurité sociale, une action collective s'imposerait, bâtie sur quelques principes: limitation de la propriété familiale à deux ou trois unités, recentrage des politiques publiques pour l'accès à la propriété du logement de la population...



Pourquoi pas une action collective en matière de logement? Parce que les déjà-logés y sont peu intéressés sinon opposés et que les mal-logés sont trop vite consolés de leur mauvais sort ("C'est très petit chez moi, mais c'est vite chauffé...").

Patrimoine financier, patrimoine bâti... ambivalence des choses: survivre (soi-même) et exploiter. Affaire d'héritage et d'acquisition.

Quelles voies politiques suivre? Contrôler la propriété qui exploite, notamment par une taxe sur les flux financiers (taxe Tobin...) et favoriser la propriété qui libère par l'accès de tous à la propriété parce qu'elle est une condition de libération.

DÉVELOPPER UNE ATTITUDE POLITIQUE LORS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Les journées du patrimoine ne doivent pas distraire d'une réalité quotidienne lourde pour beaucoup. Car quel est le sens d'avoir accès au château quand je n'ai pas de chaumière? Pourquoi m'intéresser à l'héritage des autres? Pourquoi, malgré cette distorsion de situation, faut-il visiter le château, l'église, l'abbaye, les usines, les musées, les œuvres contenues? Pourquoi faire du patrimoine, du petit - une clinche de porte Art Nouveau par exemple - comme du grand - la cathédrale de Tournai - des enjeux sociaux? Pourquoi tout doit-il intéresser les travailleurs?

Les réponses classiques sont connues: entrer en contact avec le beau et l'histoire, construire une identité, éviter le gâchis... Sortir de ces lieux communs n'est pas si simple. Il faut d'abord se souvenir de l'illusion de cette première attitude: "Du passé faisons table

rase...". La révolution française, peu différente d'autres renversements, a gâché son image en tranchant la tête des vivants et des statues. On en mesure encore la connerie... Mais, je me souviens de la difficulté de faire admettre par nombre de mandataires politiques et de responsables sociaux qu'il fallait sauver les logements du Bois-du-Luc, les Grandes Rames (à Verviers), le Grand Hornu,... Je me souviens des dires politiques et architecturaux contre nous qui essayions de sauver des logements à Bruxelles: "On a déjà la Grand Place, on ne va quand même pas tout garder!"

En quarante ans, oui, un acquis culturel: la préservation, la réutilisation... Rôle des comités, des institutions internationales. Est-ce contre le capitalisme destructeur? N'est-ce pas plutôt l'effet d'une bourgeoisie qui ne trouve plus toute sa place dans le "grand" capitalisme? Petite et moyenne bourgeoisies à la recherche de symboles historiques qu'elles ont perdus faute de rôle dans l'histoire qui se fait.

Maintenir la continuité en se réappropriant l'histoire d'une industrie, d'une religion, d'une culture, d'une ethnie... dans un monde que le capitalisme (appelons-le de grâce par son nom) inonde d'homogénéité commerciale tout en brisant les cultures locales. Les ruines sont relevées mais gardent le même sens: symboliser la hiérarchie sociale.

Qu'ont à voir avec cela les travailleurs? Pourquoi ne pas laisser filer et bâtir enfin la "cité nouvelle" faite de relations justes et de formes urbaines renouvelées? Pourquoi avoir besoin de l'histoire des "autres"? Pour quoi?



LOGEMENTS SOCIAUX RÉAMÉNAGÉS
DU QUARTIER DES VENNES À LIÈGE,
CRÉÉS DANS LES ANNÉES '20

Parce que l'on sait l'échec de cette entreprise à partir de la "table rase": voir la vie (!) dans les HLM. Echec car 100 ans d'urbanisme "moderne" ont enfermé plus encore les travailleurs (et aujourd'hui les exclus) dans leur état. Lénine aurait ordonné de protéger le patrimoine comme valeur d'exemple; cela n'a pas empêché tout gâchis, mais une rupture avec les iconoclastes vengeurs de la révolution française était née. Sauver le patrimoine est ainsi un acte de sensibilité et d'intelligence: bases de la civilisation.

On sait aussi que la préservation du patrimoine nécessite des investissements publics (et privés) considérables: il ne peut être question dès lors d'un accaparement réel et symbolique des lieux par une partie réduite de la société. Un droit d'usage existe pour tous et surtout pour ceux qui en ont besoin pour appuyer leur libération sociale et culturelle. Il serait injuste que la préservation du patrimoi-

ne serve à renforcer l'obéissance habituelle! Or devant le changement (sauver le patrimoine, le réaffirmer), la question qui se pose est celle-ci: "A qui ce patrimoine va-t-il donner du pouvoir?" Je me méfie à ce titre autant des bureaucraties publiques que des bourgeoisies; Max Bastin avait une définition excellente du champagne: "Il est la boisson préférée des travailleurs; ils le boivent par la bouche de leurs dirigeants."

Enfin, je voudrais insister: tout patrimoine est du travail incorporé. Tout bien résulte d'une production humaine. Le moindre objet, en amont de lui-même, est déjà du travail. Et le travail, c'est d'abord le travailleur... à sa place, souvent d'exploité, dans une chaîne de production où cohabitent à l'évidence d'autres: architecte, financier, moine... Quand je visite le musée Horta, je suis ébloui par l'immense capacité des ébénistes, des maçons, des forgerons, des mosaïstes... qui intervinrent. Quel métier! Le patrimoine exprime le travail. Il est l'identité du travailleur dont une part, en termes autant marxistes que proudhoniens, lui fut enlevée. Il y a un devoir sinon



LOGEMENTS SOCIAUX
DU QUARTIER DES VENNES À LIÈGE

un droit à la récupérer hic et nunc. Et dès lors, toute destruction du patrimoine est donc en un sens un vol plus radical que la propriété elle-même. Elle est appauvrissement. Et foin des experts qui disent et font croire que ceci ou cela n'a pas de valeur (alors qu'il s'agit, par le changement, d'accroître le pouvoir des uns sur les autres).

Le patrimoine est lourd, ainsi d'un potentiel de conscience fière, de l'héroïsme du travailleur. Le capitalisme post-moderne a réussi, par la production de masse, à réduire la fierté du travail; moins que jamais le travailleur n'est individu, mais masse appelée à une consommation, donc à une destruction sans fin. Sauver le patrimoine, se l'approprier, est un acte de résistance culturelle et social.

Je pense que cette valeur travail présente dans le patrimoine est,

CITÉ ARTISANS À IXELLES
CONSTRUITE EN 1907-1910

devant l'hétérogénéité d'origine des travailleurs, un fonds commun qui permet de dépasser les barrières culturelles, sociales et religieuses. Un fonds, cela s'exploite: c'est là qu'on attend le mouvement ouvrier.

Au total donc: le patrimoine n'est pas que l'histoire des autres; il est aussi intimement la nôtre. Et notre avenir non parce qu'il fonderait une identité historique - une sorte de droit sur un territoire, toujours source de guerre - mais parce qu'il peut donner au travailleur une conscience fière, condition de la lutte contre toutes les formes de bêtise, d'égoïsme et de soumission.

Quels principes prendre en compte dans le traitement du patrimoine? Quels critères d'action convoquer? Je reprendrai ici l'enseignement de Vitruve qui en fixe trois: toute décision doit viser simultanément la réalisation de plus de durabilité (ratio firmitatis), d'utilité (- utilitatis) et de plaisir (- venustatis). Mais il faut y ajouter un acquis, au-delà de la représentation démocratique classique: la participation engagée, directe et responsable des habitants-citoyens sous la forme de débat, de consultation, de concertation ou, plus loin encore, de codécision et d'autogestion. Avec les risques que cette ouverture entraîne, dont les effets peuvent être circonscrits si la règle d'évaluation suivante est appliquée: "la valorisation du patrimoine est juste quand elle se fait à l'avantage de chacun; elle est injuste quand il en va autrement". Et ce jugement lui-même ne sera possible qu'en respectant ces mots merveilleux inscrits depuis 150 ans sur l'hôtel de ville de Verviers: "Publicité sauvegarde du peuple". ■



Les journées du patrimoine: un projet à suivre

PAR FLORENCE LORIAUX,
COORDINATRICE DU CARHOP

Depuis quelques années, le CARHOP (Centre d'animation et de recherche en histoire ouvrière et populaire) en collaboration avec les services culturels Loisirs et Vacances des fédérations MOC de certaines régions, participe aux Journées du patrimoine. Dans le cadre de cette manifestation bien rodée et de mieux en mieux connue, le CARHOP prépare des expositions, des conférences ainsi que des visites guidées en rapport avec le contexte régional. Notre mission est de mettre en relation la présentation de bâtiments et de sites en rapport avec l'histoire sociétale.

En effet, les bâtiments et les sites, quel que soit le soin qui a pu être apporté à leur conservation et à leur mise en valeur, ne permettent pas une vision globale de ce que ces deux derniers siècles ont représenté pour les citoyens de ces époques. Ils sont comme des coquilles vides ou des animaux fossilisés qui ne permettent pas d'avoir une idée claire des organismes vivants qui les occupaient ou qu'ils représentaient.

On l'aura compris, ce qui manque cruellement à ces bâtiments ou ces sites, c'est leur dimension humaine et sociale, la seule qui nous permette de comprendre

mieux ce qu'étaient les modes d'existence. Les traces matérielles subsistent tandis que les traces humaines s'estompent et disparaissent, de sorte que seules des manifestations indirectes permettent de reconstituer partiellement les conditions de vie et de travail de ces époques passées. Seules des photographies, des films, des enregistrements, des livres, ... peuvent apporter une image volatile, fugitive de ces conditions de vie.

Les projets que nous développons ont pour objectif de permettre aux citoyens qui se préoccupent de leur passé de se réapproprier leur histoire et de leur faire prendre pleinement conscience qu'ils sont riches d'un savoir culturel lié à leur région et à leur groupe social. Ils constituent un outil de conscientisation, de formation et de sensibilisation afin d'une part de permettre à chacun de mieux maîtriser la situation actuelle grâce à une meilleure connaissance du passé et leur faire découvrir qu'ils sont les acteurs des changements sociétaux dont ils n'ont cependant ni l'initiative ni la maîtrise.

Le deuxième objectif vise à transmettre aux générations les expériences et les savoirs, de mettre à la disposition des générations les plus récentes des informations



LOGEMENTS DE TRANSIT DANS L'ANCIEN HOSPICE
DU VALDOR (QUARTIER D'AMERCOEUR À LIÈGE)

nécessaires à la compréhension des trajectoires suivies par nos sociétés.

Ces objectifs sont pleinement atteints dans le cadre de ces projets et participent à la sauvegarde du patrimoine de l'histoire ouvrière. ■

Dans le cadre des XVI^{èmes} Journées du Patrimoine des 11, 12 et 13 septembre derniers, qui avaient pour thème "Patrimoine et réaffectation", vous avez peut-être eu l'occasion de visiter:

- Le Patrimoine louviérois au fil du temps... Exemples publics et privés de réaffectation. (Hôpital de Jolimont, rue Ferrer 159 à 7100 Haine-Saint-Paul)
- La métamorphose des pierres (Auberge de Jeunesse Georges Simenon, rue Georges Simenon 2 à 4020 Liège).

Une expérience au service de l'histoire sociale: le CARHOP

PAR FLORENCE LORIAUX,
COORDINATRICE DU CARHOP

Recueillir la mémoire ouvrière sous quelque forme que ce soit (écrite, iconographique, sonore, filmée), la sauvegarder et la faire connaître, tel est l'objectif principal du CARHOP Centre d'Animation et de Recherche en Histoire Ouvrière et Populaire. Créé en 1977 à la suite du succès de l'exposition "l'histoire ouvrière, c'est notre affaire", le CARHOP s'est constitué en asbl en 1980 et est reconnu depuis comme centre d'archives privées et service d'éducation permanente.

ment ouvrier. Le CARHOP aide également les groupes de travailleurs qui se préoccupent de leur passé à se réapproprier leur histoire. Outil de conscientisation, de sensibilisation et de formation, l'histoire permet aux travailleurs de mieux maîtriser la situation actuelle grâce à une meilleure connaissance du passé et de leur faire découvrir qu'ils sont les acteurs des changements sociétaux dont ils n'ont cependant ni l'initiative ni la maîtrise.

- Un important travail de sensibilisation et de formation aux problèmes de conservation des archives est également réalisé dans les institutions et autres organisations afin de les conscientiser à l'importance de leur patrimoine archivistique. Lorsque les sources écrites traditionnelles ne suffisent pas, il est nécessaire de faire appel à la mémoire et au bagage culturel de chacune! Dans le cadre de ce projet nous avons développé des "cellules de mémoire ouvrières" constituées de travailleurs-travailleuses et d'anciens travailleurs-travailleuses afin de les aider à prendre conscience qu'ils sont riches d'un savoir culturel lié à leur région et à leur groupe social et les persuader de se le réapproprier. En collaboration avec eux, nous avons publié plusieurs recueils de témoignages de travailleurs.

Citons "Des travailleurs témoignent" sur la vie de travail et la vie quotidienne dans la région industrielle de Seraing, "Travailleurs d'où viens-tu?" sur l'immigration, "Des industries au passé" de la région de Verviers.

- Une de nos missions, et non des moindres, est enfin de transmettre cette histoire par le biais d'animations et de formations mais également par la réalisation d'expositions et d'ouvrages pédagogiques sur des thèmes variés. Citons à titre d'exemple, l'histoire du travail des enfants, l'histoire du syndicalisme, du chômage, de l'immigration, du droit de vote,... Somme toute, le riche et intéressant patrimoine que représente l'histoire ouvrière a trouvé dans le CARHOP son défenseur mais la tâche reste importante pour rassembler et conserver cette mémoire ouvrière dont déjà des pans entiers ont disparu à jamais. ■

CARHOP, RUE DES MOUCHERONS, 3 -
1000 BRUXELLES - TÉL: 02/514.15.30 -
FAX: 02/514.35.57

E-MAIL: CARHOP@SKYNET.BE

Le CARHOP, reconnu comme service général d'éducation permanente et de promotion socio-culturelle des travailleurs, édite des ouvrages d'histoire, des outils de formation, réalise des expositions, des dossiers pédagogiques et met à la disposition du public un centre de documentation ainsi qu'une médiathèque spécialisée en histoire ouvrière. Actuellement le CARHOP emploie une douzaine de personnes et fonctionne d'une part grâce aux subsides accordés par la Communauté française dans le cadre du décret des archives privées mais principalement grâce aux apports financiers extérieurs obtenus au cours de nos travaux.

ANCIENS LOGEMENTS ACCORDÉS AUX INVALIDES
DE GUERRE À KRAAINEM
(ACTUELLEMENT LOGEMENTS PRIVÉS)



AXES DE TRAVAIL:

- Tout d'abord le CARHOP veut donner une dimension historique aux questions débattues aujourd'hui au sein du mouve-

L'histoire en formation d'adultes.

L'exemple de l'ISCO

PETITE CITÉ-JARDIN
À ETTERBEEK

PAR GUY ZELIS,
COLLABORATEUR SCIENTIFIQUE
AU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE, UCL

MON EXPÉRIENCE PERSONNELLE EN FORMATION D'ADULTES

Historien par ma formation et mon appartenance au Département d'histoire de l'Université de Louvain, je suis engagé, depuis 1973, dans des pratiques d'éducation permanente et de communication de l'histoire à des publics populaires par les formations que j'ai assurées à l'ISCO (Institut supérieur de culture ouvrière). Sollicité pour un cours d'Histoire de l'art, qui figurait alors au programme des cours, j'ai participé à la réforme de ce cours, qui fut ensuite dénommé "Analyse des institutions et pratiques culturelles".

L'enseignement du cours d'Histoire sociale, que j'y ai ensuite assuré jusqu'à aujourd'hui, m'a permis de nombreux apports réciproques entre la formation d'adultes et ma pratique en formation initiale d'encadrement des étudiants en méthodologie générale et en histoire, qui est la mienne à l'Université.

LA FORMATION D'ADULTES À L'ISCO

Un des fondateurs et le premier directeur en fut Max Bastin. L'ISCO a été créé par le MOC pour la formation intensive des militantes et des militants engagés dans ses diverses organisations. Il s'adresse ainsi en priorité à des adultes du monde du travail engagés (ou désireux de s'engager) dans l'action sociale, politique ou culturelle, qui désirent



approfondir leur engagement et leur rôle de citoyen actif et améliorer leur capacité de participation dans les groupes ou les lieux où ils militent.

Max BASTIN (1920-1971), historien sorti de l'Université de Liège, est enseignant à l'athénée de Huy, sa ville natale, lorsqu'il s'engage dans la Résistance. Il milite ensuite à l'UDB (Union démocratique belge). Par l'intermédiaire de la famille Oleffe, il entre en contact avec le mouvement ouvrier chrétien. Il s'engage dans les Equipes populaires. En 1950, il collabore au quotidien La Cité et succède à William Ugeux, comme rédacteur en chef de ce quotidien, en 1955.

Après avoir été directeur du Courrier d'Afrique (1957-1960), il est nommé directeur du Centre d'information et d'éducation populaire (CIEP) du MOC en 1961. Cette fonction le conduit à jeter des ponts entre le mouvement ouvrier et l'université. Dans ce contexte, la création de l'ISCO en 1962 est un exemple d'expérimentation de démocratisation de l'enseignement supérieur.

Max Bastin devient un des promoteurs de la radicalisation du MOC. Celle-ci débouche, en 1969, sur la naissance du mouvement fédéraliste de gauche "Objectif 72 Wallonie-Bruxelles", dont il est un des promoteurs. Sa collaboration avec le président du Mouvement populaire wallon (MPW), le socialiste Jacques Yerna, prend fin prématurément à la suite de son décès, mais aboutit à un projet de programme commun *Quelle Wallonie? Quel socialisme?* (1973) et à la constitution du "groupe B-Y", qui publie encore plusieurs études du même ordre (voir *Histoire du mouvement ouvrier chrétien en Belgique*, Leuven, Universitaire Pers, 1994, 2 vol. (Kadoc-studies 16).

L'ISCO dispense une formation systématique en matière économique, sociale, culturelle et politique. Cette formation longue, à raison d'une journée par semaine, est organisée dans une vingtaine de centres de Wallonie, de Bruxelles et des Cantons de l'Est. La formation ISCO compte, à l'heure actuelle, trois années et une année initiale d'orientation. Elle aboutit, après la présentation d'un mémoire de fin d'études, à l'obtention d'un diplôme de graduat en sciences sociales du travail, délivré par la Fondation Travail-Université et les Facultés Notre-Dame de la Paix de Namur. Cette formation comporte un tronc commun et des filières. La formation générale de base est assurée par les cours du tronc commun: méthode et expression, économie, sociologie, philosophie, initiation politique, organisations ouvrières et actualité, et histoire. Les filières, instaurées dans un ISCO nouvelle formule depuis 1990, sont déterminées par les groupes régionaux qui entament la formation et approfondissent, par le biais de cours à option spécialisés, des projets particuliers tels que Action collective, Animation et gestion, Développement régional,



Santé et société, Nouvelles technologies de l'information et de la communication, Environnement et société, etc.

LE COURS D'HISTOIRE À L'ISCO

La démarche du cours d'histoire, telle qu'elle est proposée à l'ISCO, doit permettre à l'étudiant de mieux se situer personnellement et collectivement dans la réalité contemporaine, d'être un acteur capable de discernement, de jugement et de critique, notamment par rapport aux informations qu'il reçoit, tant de l'actualité que celles relatives au passé. L'objectif final est de fournir, au travers du cours, des outils utiles pour permettre à l'étudiant de se situer comme acteur du changement social.

Les objectifs spécifiques du cours peuvent être systématisés de la façon suivante:

- la sensibilisation au mouvement de l'histoire, dans lequel le présent apparaît comme l'aboutissement momentané d'une évolution qui est le siège de changements;
- la maîtrise de la chronologie, composée de repères chronologiques et conceptuels, disposés sur une ligne du temps. Des raisons explicites doivent présider au choix de ces deux types de repères;
- l'initiation à une démarche historique: gestion de documents disponibles, méthodes rigoureuses de recherche et d'analyse, portant sur différentes opérations: problématique, heuristique, critique, sémantique;
- la formation à la communication d'un savoir, qui est ici conçu comme un savoir-action;
- le développement d'un regard critique sur la manière dont l'histoire d'aujourd'hui est produite.

MA PRATIQUE DES COURS D'HISTOIRE À L'ISCO

Les étudiants qui s'engagent dans une formation telle que l'ISCO le font dans le cadre de groupes régionaux, dont le nombre de participants varie d'une douzaine à

environ une trentaine. Les groupes que j'ai accompagnés jusqu'à présent se réunissaient en Brabant wallon, de Perwez à Tubize, ou à Bruxelles.

La vie du groupe est un aspect important dans la formation à l'ISCO. Les étudiants ne se retrouvent pas isolés sur un banc dans la classe, face au formateur; le formateur est en relation avec un groupe, où les interactions et les apports mutuels sont nombreux et enrichissants. Chacun peut profiter de l'expérience des autres et faire part de la sienne. Les sous-groupes, qui se réunissent une fois par semaine en dehors des heures de cours, sont également un des lieux privilégiés de cet échange; parfois encadrés par l'animateur du cours, ils permettent la révision de matières, la réalisation de travaux pratiques, le soutien moral ou psychologique nécessaire dans un parcours de formation de longue haleine.

La pratique du contrat pédagogique permet à la classe de négocier avec le formateur la démarche qui sera suivie pour le cours. L'animateur propose aux étudiants un projet de travail (répondant à la fois au programme général de l'ISCO et à ses propres souhaits et capacités); les étudiants en discutent, proposent des modifications pour l'une ou l'autre partie du projet de cours et donnent leurs remarques sur le projet. Animateur et étudiants se mettent ainsi d'accord, généralement le jour de la rentrée, lors d'un Conseil élargi de classe, qui est l'instance de décision d'un groupe ISCO. Mis par écrit, ce contrat pédagogique est aussi le document de base pour l'évaluation du cours, qui inclut la participation des étudiants et la prestation du formateur. Ainsi, le "savoir" tel qu'on l'entend à l'ISCO n'est pas un savoir "transmis", mais un savoir "construit" dans une confrontation avec les réalités vécues par les étudiants. On retrouve ici une caractéristique essentielle de la pédagogie des adultes.

La démarche adoptée dans le cours d'histoire consiste à partir des centres d'intérêt des étudiants. Avec le but d'établir une



relation active du présent au passé et d'accéder ainsi à ce qui fait le changement social pour pouvoir, à leur tour, devenir acteurs de changement, les étudiants proposent de s'interroger sur les conditions de travail et de vie, les inégalités sociales, les conditions d'émergence de mouvements sociaux depuis la révolution industrielle, etc. Le champ couvert est celui de l'histoire économique et sociale: rapports à l'environnement de travail ou d'habitat, action ou organisation collectives des travailleurs et leur rapport au travail,... Sont alors retenus comme éléments d'application des traces du paysage industriel, de l'habitat social, de l'action sociale, de la culture populaire,... Le projet d'un outil pédagogique, qui présente les Réalités populaires en Brabant wallon, que j'ai eu l'occasion de publier en 1982 avec la collaboration des Équipes populaires, a bénéficié de ma pratique de formation à l'ISCO, parce qu'il est l'aboutissement du repérage et de l'interprétation de Documents relatifs à l'histoire des travailleurs de 1830 à 1980.

L'étudiant apprend que l'histoire se construit sur les traces présentes de la durée passée. Le défi pédagogique de l'apprentissage de l'histoire à l'ISCO réside sans doute dans ces deux axes fondamentaux: la trace et la durée. Je vais les développer brièvement et les illustrer pour chaque thème par un exemple repris à l'expérience de mes cours. La trace: l'étudiant doit apprendre à identifier les traces, toutes les traces, écrites ou

non. Il doit apprendre à les questionner, leur donner sens. Ainsi, à Fauquez (Virginal), l'ensemble constitué par la cité d'habitations, la chapelle Sainte-Lutgarde, l'école, le dispensaire et la salle des fêtes, - dont l'entrée est surmontée de l'inscription: bien travailler, bien s'amuser, - est un exemple tardif du paternalisme exercé au 20^e siècle par le patron des verrières de Fauquez sur ses ouvriers et leur famille. La durée: la conscience du temps social introduit à la compréhension du changement social. Ainsi, les trains ouvriers, qui ramènent les ouvriers navetteurs vers les campagnes du Brabant wallon, décrits par Émile Vandervelde, dans son ouvrage L'exode rural et le retour aux champs, Paris, 1902, constituent des meetings ambulants pour le socialisme et contribuent puissamment à l'extension de la prise de conscience ouvrière à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle.

POURQUOI ENSEIGNER L'HISTOIRE À L'ISCO?

Amené à enseigner l'histoire à l'ISCO depuis une vingtaine d'années, j'ai eu souvent un public d'étudiants plus âgés que moi. Ils possèdent, par expérience ou par tradition, de nombreuses informations mais ont parfois du mal à les structurer ou à donner sens à ces acquis. Aussi, enseigner l'histoire dans ce contexte d'attentes et d'exigences, c'est injecter de la raison dans la mémoire. Je m'explique. Mémoire et histoire sont les deux formes à la fois distinctes et imbriquées du rapport au révo-

lu. La mémoire sociale est ce rapport collectif et irrationnel qu'une communauté entretient avec son passé. L'histoire, par contre, est un projet d'élucidation rationnelle du rapport des sociétés avec leur durée, selon l'expression d'André Segal (professeur au Département d'histoire de l'Université Laval du Québec). La mémoire fonctionne comme tout corps vivant, par assimilation, sélection, élimination. Elle oublie donc et rejette les déchets dans l'inconscient. L'histoire recycle les rebuts de la mémoire, les ordonne et les restitue à la conscience collective.

L'histoire est donc une attitude. Elle est le regard distancié et critique sur la durée sociale et la mémoire du passé. Elle est une attitude (savoir-être) servie par des aptitudes; celles-ci proviennent de l'acquisition d'un ensemble de savoir-faire, qu'on peut nommer méthode historique. ■

"Nous devons croire profondément qu'il est possible de renverser l'ordre des choses qui depuis l'industrialisation a maintenu les uns dans le pouvoir et d'autres dans la servitude par une sorte de mécanisme intransigeant dont l'engrenage essentiel est l'argent. Car tout s'est bâti par l'argent et sur l'argent, la force politique, la force économique, la force culturelle. Nous devons croire profondément que ce renversement est possible, par des voies parfois contraignantes mais pacifiques. Une des voies majeures est l'éducation permanente. Bien sûr, le combat ne finira jamais".

(MAX BASTIN,
 FONDATEUR DE L'ISCO, 1962)

Invitation au CGI

Le 23 novembre 2004

Le Conseil général de l'ISCO prend ses quartiers d'hiver... Après la rentrée sociale mouvementée, il est temps de faire le point sur le développement de la formation. Regards critiques d'acteurs sur trois facettes de l'ISCO.

- Evaluation de l'investissement de l'ISCO dans l'école syndicale CNE. Fidèle à sa mission de formation des cadres du Mouvement ouvrier, l'ISCO a embrayé dans le projet d'école syndicale de la CNE depuis septembre 2003. Initiative qui nécessite de revisiter le concept actuel du point de vue du contenu et de l'équilibre des différents cours, de l'organisation pratique, ... Démarche qui interroge l'ISCO dans sa forme actuelle. D'où la nécessité d'évaluer, du point de vue de l'ISCO, cet engagement novateur.
- Mémoires: nous avons sans doute tous fait le rêve que dans chaque groupe ISCO, tous les étudiants qui le souhaitent présentent leur mémoire dès la fin de la troisième année ... Mais du rêve à la réalité, il y a un pas. Le mémoire reste une étape pas évidente à franchir pour un certain nombre d'étudiants. Suite au dernier CGI, nous avons initié une démarche de réflexion impliquant les équipes pédagogiques. Le CGI sera l'occasion de présenter le résultat des réflexions en cours et de mettre en chantier des pistes nouvelles.
- Diplôme et reconnaissance de la formation: L'heure est à la réorganisation de l'enseignement supérieur dans une perspective européenne. La mise en application des accords de Bologne dessine l'architecture du

système européen d'enseignement supérieur. Les programmes d'études sont unifiés et parfois modifiés. Les noms changent aussi. L'ISCO est concerné par ricochet. Quelles seront les effets sur l'ISCO et sur sa reconnaissance?

Pratiquement:

Le CGI aura lieu à Namur, aux FUNDP, Faculté de philosophie et Lettres, rue Grafé 1 (3^{ème} étage - local L5), le 23 novembre 2004 de 18 à 21 heures. Collation prévue.

Sont invités: des représentants des étudiants et des formateurs de tous les groupes en formation, des représentants des fédérations régionales, des représentants des organisations constitutives, des représentants du MOC communautaire, des représentants des Facultés université Notre Dame de la Paix de Namur. ■

LOGEMENTS À JUPILLE

ORDRE DU JOUR DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISCO

- Rapport d'activités
- Evaluation de l'investissement de l'ISCO dans l'école syndicale CNE
- Mémoires ISCO: pièce à casser pour la commission pédagogique
- Diplôme ISCO: faire le point de la question
- Divers





Pouvoir et citoyen

PAR EMILE SERVAIS
ET VIRGINIE DELVAUX,
QUI ONT PRIS LA PLUME
POUR LE GROUPE ISCO DE NAMUR

Le groupe ISCO Namur s'est donné comme question transversale aux cours de première année la question du pouvoir et du citoyen ou mieux sans doute la question des relations entre des pouvoirs et des citoyens.

Cette question traduisait une double préoccupation: d'une part, s'intéresser aux différentes disciplines reprises au programme en se donnant un objet ou une question autour de laquelle il serait possible d'accumuler des connaissances et de mieux les comprendre; d'autre part vivre la quête de connaissances comme adjuvant à la participation à la vie collective dont chacun souligne l'importance et souhaite qu'elle soit dense et réciproquement faire du vivre ensemble et de l'action qu'il implique l'adjuvant de la quête de connaissances.

En d'autres mots on pensait ainsi se donner les moyens d'une formation qui articulerait, comme on dit, théorie et pratique et qui, ce faisant, soutiendrait l'engagement volontaire. Après avoir rappelé ce qui nous semble être les exigences d'une démarche transversale et pris acte du fait que nous l'avons accomplie de manière fort imparfaite, nous présenterons quelques-uns des résultats de

notre travail. Nous avons pensé pouvoir le faire en distinguant et en articulant logique d'analyse et logique d'action.

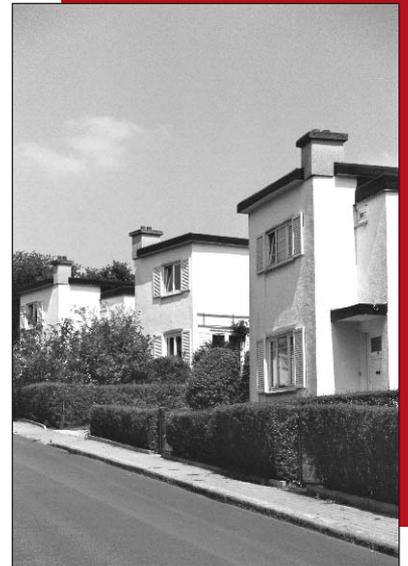
Sans nous étendre sur la distinction, précisons que pour nous, alors que la logique d'analyse se donne comme objectif une connaissance étendue et raisonnée de la question abordée, la logique d'action requiert souvent une réduction de la complexité et mobilise davantage le registre émotionnel.

LOGIQUES D'ANALYSE

Si l'analyse se doit de multiplier les questions à se poser pour mieux identifier les formes de la relation entre pouvoirs et citoyens, elle peut le faire en choisissant un point de vue disciplinaire.

Le développement de celui-ci implique de faire des choix quant aux informations à privilégier et retenir. L'option pour un point de vue et son développement n'exclut pas, par ailleurs, de dialoguer avec d'autres points de vue disciplinaires de manière à questionner les questions que chacun a tendance à privilégier.

Ainsi si chaque cours a vu se développer un point de vue spécifique, il avait été décidé de passer une journée à confronter les approches et à en tirer parti dans le cadre d'un cours à option. Cela ne nous a pas vraiment permis de rencontrer les exigences d'une démarche transversale. Ce sont dès lors des éléments de réponse



CITÉ DE KAPELLEVELD
À WOLUWÉ-ST-LAMBERT (1922-1927)

disciplinaire à une question transversale qu'on trouvera ci-après.

Il s'agit, en d'autres mots, d'évoquer ci-après seulement le type de questions que nous nous sommes posées sans préjuger des réponses qui pouvaient y être apportées. La formulation de ces questions s'est progressivement appuyée sur la conception selon laquelle aucune situation et aucun processus n'avaient des effets totalement négatifs ni totalement positifs. Parler d'effets ambivalents, paradoxaux ou contradictoires des formes de l'activité et de l'évolution de celles-ci semblait plus judicieux.

Pouvoir économique et citoyenneté ⁽¹⁾

Le passage à une économie dont l'espace de référence n'est plus la nation ou l'Europe mais le Monde fait sans doute émerger des formes nouvelles du pouvoir économique dont les effets ne sont pas que négatifs? On en trouve sans doute un bon indice dans le fait que le mouvement social qui s'est d'abord fondé sur un principe d'opposition à la mondialisation se fonde aujourd'hui sur un principe d'opposition à la forme actuelle de l'économie du monde.

Le mouvement social travaille non plus contre la mondialisation mais pour une autre mondialisation.

La forme actuelle de l'économie du monde est construite autour de la conception selon laquelle la rentabilité spéculative du capital financier est mieux appréciée que le fait de dégager du profit industriel pour le réinvestir, au moins partiellement, dans les structures de production. Qui peut oublier qu'à Vilvorde, Renault a préféré placer des capitaux en bourse et se soumettre aux exigences de la spéculation financière plutôt que de maintenir un outil performant et se séparer de travailleurs compétents plutôt que de garantir l'emploi dans cette région?

Cette forme va de pair actuellement en tout cas avec l'accroissement du chômage, de la concurrence entre les entreprises, l'extension de l'exigence de flexibilité et la mise en cause de droits acquis par les travailleurs. Elle transforme la relation entre patronat et syndicat et construit un rapport de force en faveur du patronat. En effet, qui peut nier que d'une part le patronat n'a pas d'état d'âme à délocaliser les outils de travail et d'autre part que

les travailleurs hésitent à revendiquer par peur de perdre leur emploi?

Faut-il en conclure que la démocratie économique et sociale est en péril? Nous ne le pensons pas pour autant que les travailleurs s'appuyant sur leurs acquis en revendiquent le maintien et l'élargissement en faisant référence à la dimension mondiale de l'économie. Vouloir l'Europe sociale c'est bien mais il est impensable de le faire en maintenant à long terme l'exploitation des travailleurs et des enfants des pays pauvres. Même à supposer qu'on soit dans un jeu à somme nulle - ce qui supposerait au plan mondial une croissance zéro - on ne peut ignorer que ce que les uns perdent les autres le gagnent. La question devient alors qui gagne et la réponse n'est pas simple. Si les détenteurs de l'argent et du pouvoir économique semblent bien chez nous gagner sur les travailleurs, il n'est pas certain que dans d'autres endroits de la planète ce ne soit l'inverse et que, à l'instar de ce qui s'est passé chez nous au siècle dernier, le développement économique même payé fort cher par les travailleurs ne permette pas une participation au fruit de la croissance et rende possible à terme une sortie de la condition de misère.

raient développer des capacités revendicatives et participer au développement d'un pouvoir syndical susceptible d'actions solidaires au niveau mondial. Si telle est la réponse que nous souhaitons au développement du pouvoir économique mondialisé la question devient: quelles sont les conditions de possibilité de construction d'une économie où aucun des travailleurs n'est laissé sur le côté? ⁽²⁾

Formes historiques de la relation pouvoir et citoyen.

L'histoire nous a remis en mémoire des situations où des formes autoritaires de pouvoir s'accompagnaient de formes serviles de citoyenneté mais aussi où des formes autoritaires ouvraient l'espace citoyen. Elle remet aussi en mémoire des moments où des discours et des pratiques citoyennes cohabitent avec des formes de servitude d'une partie importante de la population. Ainsi un certain égalitarisme peut-il affaiblir à la fois l'individu et le collectif en tirant les capacités des uns et des autres vers le bas.

L'histoire nous a également permis d'observer que bien souvent on ne passe pas d'une configuration à une autre en rompant radicalement avec l'existant. La configuration qui émerge est à la fois rupture et continuité; elle comporte des éléments de même nature que ceux présents dans la configuration antécédente. La perspective historique invite à élargir le questionnement et fait voir que les formes de la relation pouvoir et citoyens dépendent d'un moment et d'un lieu particulier ou en d'autres mots est une construction sociale.

Pouvoir pédagogique et citoyenneté.

La méthode d'apprentissage dans la mesure où elle repose comme c'est le cas chez nous sur le travail en groupe pourrait poser très concrètement la question de

LOGEMENTS À KRAAINEM



L'histoire montre qu'on peut "s'en sortir" dans une évolution en dents de scie passant alors d'une crise à une sortie de crise qui amènera une autre crise. A partir de là, des travailleurs aujourd'hui surexploités pour



DANS LE QUARTIER DES VENNES À LIÈGE

l'échange et du partage. Le qui, quoi, comment, s'articulent pour constituer des formes variables de pouvoir pédagogique. Ainsi parle-t-on de pédagogie frontale ou de pédagogie coopérative. Chaque forme a ses avantages et inconvénients. Le formateur qui recourt à la transmission du savoir et en contrôle les acquis de manière systématique peut provoquer une exclusion injustifiée par exemple parce que le temps a manqué. Par contre, celui qui recourt à la pédagogie coopérative pourrait donner l'impression de trop ouvrir le débat, faire perdre du temps, tirer chacun et l'ensemble vers le bas, engendrer des insatisfactions légitimes, ouvrir l'espace à des formes de leadership peu efficaces parce que inadéquates (la force de la voix ou la représentation fautive d'un statut au sein du groupe plus que la compétence) à l'activité à accomplir.

L'objectif de transversalité pourrait aussi avoir des effets similaires du point de vue de ceux qui accordent beaucoup d'importance à la spécificité de chaque discipline de leur langage et de leur conceptualisation. Il importe dès lors d'être attentif au qui fait quoi, comment le fait-il, au profit de qui... bref au fait que la méthode n'échappe pas à la question du pouvoir et de l'égalisation du rapport social. ⁽³⁾

Pouvoir et citoyen dans la société post-totalitaire.

La sociologie postule que le pouvoir et la démocratie sont des constructions sociales. On s'est dès lors intéressé à la forme de ces constructions et aux figures qui en dérivent. Quelles sont les figures du pouvoir et de la citoyenneté dans le monde d'aujourd'hui ainsi que celles de leurs relations? Si nous convenons sans restriction que à la forme totalitaire du pouvoir et à la forme décomposée de la citoyenneté qui l'accompagnait a succédé dans la seconde moitié du 20^e siècle une forme sociale du politique développant les caractéristiques inverses, il n'en reste pas moins que nous ne vivons pas dans le meilleur des mondes. Si la démocratie est le moins mauvais des régimes politiques comme disait Churchill, il n'en reste pas moins perfectible. La question a d'autant plus de sens que comme nous le signalions plus haut nous pensons que dans le temps de l'histoire les régimes se succèdent généralement sans rupture radicale. Dans cette perspective, il n'est pas illégitime de se poser la question de savoir, comme le souligne Jean-Pierre Le Goff dans "La démocratie post-totalitaire", si le pouvoir moderne n'est pas exercice d'une violence qui se perçoit d'autant moins qu'elle est douce mais qui n'en est pas moins efficace pour autant puisque le citoyen semble perdre ses repères et pouvoir être de ce fait une proie pour la manipulation. Si le pouvoir de l'individu est grand dans la société moderne et si le politique est attentif au développement de ce pouvoir, il n'en reste pas moins que l'espace citoyen

est une construction fragile qui requiert l'attention de tous.

LOGIQUES D'ACTION

Lorsque nous nous sommes exprimés une première fois quant à l'action en regard du pouvoir et quant à la mobilisation citoyenne, nous avons souligné que la connaissance doit être au service de l'action. Nous postulons que le monde peut être changé, qu'il peut être rendu plus juste et plus solidaire par l'action militante. Nous la pensons comme affaire de volonté ce qu'elle est certainement, volonté de manifester nos désaccords, de faire partager une opinion, une option. Mais l'action est aussi la résultante de capacités stratégiques. Celles-ci impliquent la possibilité d'avoir une bonne connaissance des situations sur lesquelles intervenir, la possibilité non seulement d'avoir accès aux informations mais aussi d'en réduire adéquatement la complexité et la multiplicité à l'essentiel, une certaine habileté dans le travail avec et sur autrui, une appréciation correcte des conditions de possibilité de sa réalisation. Elle concerne également l'invention de dispositifs concrets qui manifesteront l'orientation choisie et favoriseront sa réalisation. Nos divers engagements peuvent y aider. Ainsi cette capacité stratégique peut-elle être à l'origine de l'action collective et permettre de la déployer. Même si le sentiment d'impuissance nous traverse, il est moins fort que celui qui veut plus d'égalité, de justice et de solidarité. ■

1. Il va de soi qu'il ne s'agit pas ici de reprendre ce qui a été étudié dans les différents cours mais d'illustrer schématiquement comment s'appuyer sur eux pour faire des observations et proposer des analyses de la relation pouvoir et citoyen.
2. Voir également le cours Organisations ouvrières et actualité.
3. Un raisonnement similaire peut être tenu pour la pratique de recherche documentaire.

Vie privée et communication électronique dans l'entreprise

PAR JEAN-MARC MESSOTTEN,
ÉTUDIANT DE LIÈGE ACTION COLLECTIVE
1998-2002

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont bouleversé les modes de communication. Dans le monde de l'entreprise, l'utilisation de plus en plus importante de ces nouveaux moyens ne va pas sans poser de problèmes tant dans le chef des travailleurs que dans celui des employeurs: fragilisation du respect de la vie privée pour les premiers, nécessaire protection de l'outil de production pour les seconds.

Les intérêts des deux parties, pour légitimes qu'ils soient, n'en sont pas moins contradictoires. Le nouvel outil semble avoir été introduit sans penser aux conséquences sur la protection de l'information, en péril pour l'employeur, et la fragilisation du respect de la vie privée pour l'employé. Ces intérêts contradictoires et pourtant légitimes sont protégés par des législations.

La CCT n° 81 (convention collective de travail) du 26 avril 2002 rapproche les positions des employeurs et des employés par l'introduction de trois principes fondamentaux que sont la transparence, la proportionnalité et la finalité.

Le mémoire présente et analyse cette CCT dans le détail. Les positions des organisations syndicales et patronales y sont présentées



CITÉ ARTISANS À IXELLES

ainsi que la procédure de contrôle par l'employeur telle que prévue dans la CCT.

Face aux nouvelles formes de contrôle des travailleurs par les employeurs, il importe plus que jamais de défendre et de promouvoir la capacité collective d'organisation et de défense des travailleurs. Cette démarche doit permettre de résister à la pression des pouvoirs économiques qui tend de plus en plus à contraindre la législation sociale en vigueur. ■





Quelles sont les améliorations socio-économiques acquises par les travailleurs ALE?

PAR KARL LACROIX,
ÉTUDIANT DE CHARLEROI-LA LOUVIÈRE,
ÉCONOMIE À FINALITÉ SOCIALE
2000-2003

A l'aube du troisième millénaire, il est étonnant de constater que l'emploi se porte on ne peut plus mal. Sous prétexte d'une plus grande rentabilité, de flexibilité et d'employabilité, des personnes sont contraintes d'accepter d'intégrer les circuits parallèles de l'emploi dans lesquels on retrouve des emplois de proximité et ce notamment via les agences locales pour l'emploi (ALE).

Depuis le milieu des années 1990, trois formes d'emploi ont été intensifiées: l'emploi à temps partiel, l'emploi intérimaire et l'emploi temporaire. C'est dans cette dernière forme d'emploi que se trouve les ALE qui occupent près de 40.000 personnes (10% des chômeurs complets indemnisés).

Si le travail via une ALE permet de donner une occupation, une utilité sociale aux chômeurs, il subsiste des effets moins positifs. Dans certains cas, les ALE peuvent être un piège à l'emploi ou un piège au chômage (par exemple par le fait que les travailleurs ALE bénéficient de dispenses pour se rendre chez un employeur potentiel. Sensé le protéger, cette mesure risque de le maintenir en situation de chômage).

C'est dans ce contexte que les travailleurs ALE ont voulu améliorer leurs conditions sociales et économiques (avec l'aide de leur syndicat). Grâce à leurs démarches, des avancées légales ont été négociées comme l'indexation salariale et la couverture des frais de déplacement. On ajoutera à cela la création de délégations syndicales (à Courcelles et Châtelet notamment).

Les demandes d'amélioration furent introduites par ces travailleurs en 1999. Depuis lors, les ALE ont subi des modifications. Le contexte socio-économique a aussi subi quelques aménagements ce qui signifie que même si les espérances de l'époque ont été plus ou moins rencontrées, elles ne sont sans doute plus en phase avec la situation actuelle. Pour remédier à cette carence, il serait utile de développer quelques pistes de réflexion.

- A partir du moment où les ALE sont devenues incontournables, il devient fondamental de promouvoir ce type d'emplois. Pour ce faire, il faudrait arriver à ce qu'il y ait une meilleure prise en charge des ALE par les services liés à l'emploi (ONEM, FOREM);
- Les ALE apparaissent à beaucoup comme vecteurs d'une "nouvelle domesticité". Ne



DANS LE QUARTIER DES VENNES (LIÈGE)

serait-il pas préférable de professionnaliser ces services? Cela valoriserait définitivement ce type d'emploi;

- Il faudrait renforcer le contrat de travail ALE afin d'en faire un véritable contrat de travail soumis à toutes les dispositions légales en vigueur;
- Les délégations syndicales devraient être généralisées dans toutes les ALE;
- Vu que les emplois de proximité en général et les ALE en particulier ont prouvé leur efficacité, il faudrait que le politique reconnaisse en tant que tel ce type d'emploi et l'inclue dans le circuit ordinaire du travail. ■

Une maison de quartier

peut-elle jouer un rôle socio-économique?

(Exemple de la maison de quartier "Accueil et Partage")

PAR AYITÉ VICTOR TONY-CURTISS
AJAVON, ÉTUDIANT DE
CHARLEROI-LA LOUVIÈRE,
ÉCONOMIE À FINALITÉ SOCIALE
2000-2003

Mon objectif en présentant ce mémoire est d'exposer les potentialités des maisons de quartier et de montrer le rôle de choix que tient l'éducation permanente dans ces structures.

La présentation s'articule autour de 4 grands axes. Après avoir défini le concept d'éducation permanente, je m'intéresse au cadre institutionnel des maisons de quartier en faisant une comparaison du statut juridique de ces maisons au Québec, en France et en Communauté française de Belgique. Le troisième axe me permet d'aborder le cas spécifique de la maison de quartier "Accueil et Partage" de Châtelineau. Enfin, en guise de conclusion, j'essaie de montrer comment l'éducation permanente joue un rôle essentiel dans les activités proposées à Châtelineau.

L'étude de Mr José Vermandere pour le CIEP du MOC de Charleroi-Thuin réalisée auprès des acteurs de terrain me permet de comprendre le concept d'éducation permanente. C'est un concept qui fait de

l'homme un acteur de son propre développement.

Si aujourd'hui le cadre juridique des maisons de quartier reste encore à définir en Communauté française de Belgique (malgré la loi du 28.01.2004), le statut de ces maisons de quartier vient de deux mouvements qui ont vu le jour en Angleterre et aux Etats-Unis entre 1880 et 1910. Ces mouvements défendaient la cause des couches sociales les moins favorisées et les aidaient à s'intégrer sur les plans social et économique.

L'étude de la maison de quartier de Châtelineau occupe une bonne part de ce mémoire, car cela me permet de corroborer le développement théorique par le vécu. J'ai constaté que la maison de quartier "Accueil et Partage", à travers certaines activités, joue un rôle très

important sur le plan socioculturel et relativement important du point de vue économique auprès du public qu'elle accueille.

Enfin, dans le dernier axe, je propose une piste de réflexion qui permettrait de faire des maisons de quartier de véritables structures économiquement indépendantes et dotées d'un statut juridique adéquat. Cela permettrait de mettre tous les moyens en œuvre afin que les couches les plus défavorisées aient accès à une activité économique, car malheureusement la maison de quartier "Accueil et Partage" ne joue pour le moment qu'un rôle social, le public accueilli étant toujours assisté. Il faut donc penser à partir de cette dynamique existante à faire en sorte que les couches démunies se prennent elles-mêmes en charge et ne soient pas d'éternelles assistées. ■





Formez-vous!

CITÉ DE KAPPELVELD À WOLUWÉ-ST-LAMBERT

Ethique et politique: un ménage impossible?

D'un scrutin électoral à l'autre, les citoyens choisissent des représentants pour prendre des décisions et donner des orientations politiques à la vie collective. Ces politiciens et politiciennes le font en fonction de leurs références idéologiques et de leurs convictions, dans les limites de leur pouvoir et de leur marge de manœuvre. Les uns veulent apporter la marque de leur parti ou faire passer une réforme qui leur tient à cœur; d'autres cherchent à laisser une trace de leur passage ou à favoriser une catégorie de la population qui fait partie de leur électorat. Le jeu politique conduit parfois à des situations qui interpellent: tel homme politique qui "oublie" de payer ses impôts ou tel autre qui change de parti par intérêt; des réfugiés qui restent coincés pendant des semaines dans le hall de l'aéroport pour des questions juridiques et politiques... L'image des politiques en prend un coup. "Tous pourris!", clament certains. "Où est le sens de l'humain? Où est l'éthique?", questionnent d'autres.

Dans les discours, l'éthique est pourtant bien présente. Mais est-elle conciliable avec la pratique politique? Gouverner, c'est décider et choisir, légiférer et exécuter. N'est-ce pas un peu trop simple de se contenter de rappeler des principes quand il s'agit de décider dans le concret des réalités et de l'existence? Dans quelle mesure l'écart entre les convictions éthiques et les décisions politiques est-il justifiable? ■



ORGANISÉ PAR LE CEFOC (CENTRE DE FORMATION CARDIJN) LES 16 ET 17 OCTOBRE 2004, AU RELAIS PATRO À NATOYE
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: 081/23.15.22 - CEFOC@SWING.BE

Le développement durable: entre convictions et comportements quotidiens

Kyoto, Rio: les Etats négocient l'avenir de la planète et de son développement. Florennes: le conseil communal décide d'imposer les poubelles à puces selon le principe du "pollueur payeur". Les patrons des supermarchés font le forcing pour l'ouverture des grandes surfaces le dimanche. Le développement est en permanence au centre des préoccupations, mais lequel et à quel prix? Au prix de la flexibilité, de la santé, de la mobilité professionnelle, de la précarité, de l'insécurité, de l'incertitude. Bref au prix de la qualité de la vie?

Le développement durable constitue-t-il un remède miracle? Beaucoup en ont la conviction, mais de là à modifier les comportements quotidiens, il y a un pas. Est-on prêt à changer ses modes de transport, de consommation, de production, à donner priorité aux énergies renouvelables ou à la culture biologique même si cela coûte plus cher...? Il y va pourtant, semble-t-il, de l'avenir de la planète et de l'humanité. Mais dans quelles limites sommes-nous responsables de l'ensemble de la planète et des générations futures?

Mais avant d'aborder ce genre de questions, il y aurait lieu de s'interroger sur ce concept de "développement durable". Quel est-il? Est-il possible et souhaitable? Comment l'articuler à la question de la justice sociale? ■

LOGEMENTS À KRAAINEM



ORGANISÉ PAR LE CEFOC (CENTRE DE FORMATION CARDIJN) LES 11 ET 12 DÉCEMBRE 2004, AU CENTRE MARCEL HICTER (LA MARLAGNE) À WÉPION.
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS: 081/23.15.22 - CEFOC@SWING.BE

SE FORMER au CIEP

Déminons l'extrême droite



Nous sommes de plus en plus souvent confrontés à des propos extrémistes. Dans notre action militante ou professionnelle et dans notre vie privée, nous entendons des propos qui nous choquent et qui heurtent nos convictions intimes et nos valeurs d'engagement. Nous sommes cependant souvent désarçonnés. Parfois même, des personnes que nous ne suspectons pas de tels propos les disent et font part de leur "doute". On entend dire que l'extrême droite aurait les bonnes questions et de mauvaises réponses.

Face à ce désarroi, nous proposons de réfléchir à partir de situations concrètes aux réponses qui méritent d'être apportées mais aussi d'analyser leurs limites et leur relative inefficacité. Ensuite nous creuserons plus avant les mécanismes qui provoquent ces doutes et ces prises de position de la part de nos interlocuteurs. Que signifient ces propos, quelle image de la société donnent-ils et, à l'inverse, quels sont les points d'appui qui permettent aujourd'hui l'émergence de ces positions?

Nous pourrions ensuite aborder, à l'inverse, les modes d'action globale possibles qui permettraient de mettre en place des dynamiques porteuses de lien social, de réarticulation positive entre les acteurs, de prise en compte des difficultés rencontrées par les citoyen-ne-s aujourd'hui. ■

LA FORMATION EST ORGANISÉE PAR LE CIEP LES JEUDIS 2, 9, 16 ET 23 DÉCEMBRE 2004. FORMATEURS: MARC MAESSCHALCK, PROFESSEUR À L'UCL ET FUSL, CHRISTIAN BOUCQ, ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE CIEP. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUPRÈS DE FRANCINE BAILLET - 02/246.38.41 - FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE

Pratiquer l'éducation permanente, RELEVONS LE DÉFI

20

L'éducation permanente est un concept qui se décline dans des pratiques aussi diverses que l'alphabétisation, l'insertion socioprofessionnelle, l'action locale. Chacun, comme formateur ou animateur, relève le défi de le concrétiser en tenant compte du contexte et des contraintes qui sont les siennes. Plus qu'une méthode, l'éducation permanente nous invite à ré-interroger nos pratiques d'action et de formation afin de permettre à chacun d'être un citoyen agissant avec d'autres dans son milieu de vie.

Dans le cadre de ce module de formation, nous aurons l'occasion de mieux cerner les particularités de l'éducation permanente, d'en aborder les contours à partir des expériences de chacun des participants et d'approfondir pour chaque terrain spécifique (action locale, insertion socioprofessionnelle et alphabétisation) des modalités de développement de l'éducation permanente en tenant compte des particularités dans chaque secteur d'activité.

Le programme de formation se déclinera en trois temps, partant des "questions" qui se posent aujourd'hui à l'éducation permanente à partir des pratiques spécifiques, abordant les "réponses" possibles dans chacun des terrains et "se tournant ensemble vers le futur" en croisant l'ensemble des réflexions et apports et en élaborant des lignes communes. ■

LA FORMATION EST ORGANISÉES PAR LE CIEP, LES VENDREDIS 14 ET 21 JANVIER ET 18 ET 25 FÉVRIER 2005 À LA MARLAGNE À WÉPION. ÉQUIPE DE FORMATEURS: MARINA MIRKES, CHRISTIAN BOUCQ, NICOLE TINANT, ANIMATEURS COMMUNAUTAIRES AU CIEP, DORIANE DETOURNAY, COORDINATRICE AID SOLEMONT, NATHANAËLLE ADAM, ANIMATRICE RÉGIONALE DU CIEP BRUXELLES, INTERVENANTE NOTAMMENT EN ALPHABÉTISATION, JOSÉ VERMANDERE, ANIMATEUR RÉGIONAL DU CIEP CHARLEROI-THUIN, INTERVENANT NOTAMMENT DANS LE DÉVELOPPEMENT D'ACTION LOCALE. RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUPRÈS DE FRANCINE BAILLET - 02/246.38.41 - FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE

APPROCHE des institutions et des politiques culturelles

Mieux connaître les institutions culturelles de la Communauté française, les différents dispositifs législatifs qui les régissent, les logiques qui les sous-tendent et comprendre les grands enjeux qui traversent le champ culturel (enjeux démocratiques, identitaires, de création, du pluralisme des cultures, de développement et enfin les enjeux institutionnels et financiers), tels sont les objectifs de ce module de formation.

Un temps important sera consacré à la présentation des institutions culturelles: les dispositifs législatifs, l'organigramme de la Direction Générale de la Culture, l'évolution et l'analyse critique des politiques culturelles, dans leur contexte historique.

Le fonctionnement concret de politiques culturelles dans une région déterminée complètera cette introduction générale. On abordera ensuite la présentation et l'analyse critique des dispositifs législatifs qui mentionnent explicitement l'Education permanente: le nouveau Décret de l'Education permanente, le Décret sur les Centres culturels, et le Décret sur les Bibliothèques publiques. ■



DANS LE QUARTIER DES VENNES (LIÈGE)

ORGANISÉ PAR LE CIEP LE SAMEDI 4 ET LE DIMANCHE 5 DÉCEMBRE À LA MARLAGNE À WÉPION.

FORMATEURS: CHRISTIAN BOUCQ, ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE ISCO BAGIC ET DES INTERVENANTS DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE ET D'ORGANISATIONS D'EDUCATION PERMANENTE DU MOC.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUPRÈS DE FRANCINE BAILLET - 02/246.38.41 - FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE

Formation des nouveaux animateurs et animatrices en intermouvements

Les nouveaux animateurs et nouvelles animatrices, professionnels ou bénévoles de toutes les organisations du MOC, du MOC lui-même et de ses services sont conviés à participer à 6 journées de formation en intermouvements. Prendre le temps pour se connaître, connaître les organisations, leurs spécificités, envisager des collaborations dans le contexte politique, économique, social et culturel actuel, aborder le rôle de coordination politique du MOC au niveau régional et au niveau communautaire, s'interroger sur les positions du MOC et ses initiatives en

matière de coopération au développement et enfin, aborder notre manière-s de développer l'éducation permanente à travers nos multiples actions et activités. Bref, un passage "obligé" pour ceux et celles qui œuvrent dans un coin de la vaste toile d'araignée... ■

LOGEMENTS DE TRANSIT DANS L'ANCIEN HOSPICE DU VALDOR (QUARTIER D'AMERCOEUR À LIÈGE)



FORMATION ORGANISÉE PAR LE CIEP, EN COLLABORATION AVEC LES ORGANISATIONS ET RÉGIONS MOC, LES 25 ET 26 JANVIER, 22 ET 23 FÉVRIER ET 22 ET 23 MARS 2005 À LA MARLAGNE À WÉPION.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION AUPRÈS DE FRANCINE BAILLET - 02/246.38.41 - FRANCINE.BAILLET@CIEP.BE

L'école est finie... Et maintenant?

Les brochures "mode d'emploi" de Jeunesse & Santé: des infos à consommer sans modération! Explications, conseils, tuyaux, exemples, sérieux et humour se mêlent pour offrir aux jeunes un ensemble d'infos aussi utiles qu'indispensables. Nouveau look et contenu revu, elles n'attendent que vous pour être lues!

Le cap des 18 ans constitue un fameux tournant dans la vie. Et après? L'avenir se dessine avec plus de précision, des choix se posent, des responsabilités s'ajoutent,... Que faire lorsque l'école est finie? Se lancer dans la vie professionnelle? Attaquer des études supérieures? **"18 ans et après, mode d'emploi"** aborde plusieurs aspects concrets pour aider les jeunes dans leurs démarches: l'accès aux études, les bourses d'études, les allocations familiales, l'inscription comme demandeur d'emploi, la lettre de candidature et le CV, la rencontre avec l'employeur, le premier emploi, l'inscription à la mutualité, la fiche de paie, le travail au noir, les allocations d'attente et de chômage,... Des tas de conseils dont il serait dommage de se priver!

"La mutu, mode d'emploi", quant à elle, a l'ambition de faire comprendre comment fonctionne la sécurité sociale et à quoi sert une mutualité. Quand et comment s'inscrire? Quels services offre la mutualité? Que faire en cas de maladie ou d'hospitalisation? Quels sont les différents documents mutuellistes et administratifs? De quelle manière la mutu est-elle votre partenaire santé? Autant de questions qui trouvent réponse dans cette brochure courte et pratique.

Une petite sœur s'est ajoutée aux deux premières brochures. Elle s'inscrit dans la continuité de "18 ans et après, mode d'emploi", en abordant le moment de la prise d'indépendance. Quitter le nid familial, prendre son envol... mais en gardant les pieds sur terre! Trouver un logement, déménager, contracter des assurances, toucher un revenu, gérer un budget, remplir sa déclaration d'impôts, prendre des congés, continuer à se former, s'adapter à son nouvel environnement social,... De nouveaux défis qu'il importe de ne pas négliger! ■

PRATIQUEMENT: GRATUITES, LES BROCHURES DISPONIBLES DANS LES SECRÉTARIATS LOCAUX DE LA MUTUALITÉ CHRÉTIENNE OU AU SECRÉTARIAT NATIONAL DE JEUNESSE & SANTÉ (TÉL: 02 / 246 49 81 - MAIL: J&S@MC.BE - N'oubliez pas de communiquer vos coordonnées complètes et les brochures dési-

rées). POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS: 02 / 246 49 85. - WWW.JEUNESSEET-SANTE.BE



CITÉ DE KAPPELVELD À
WOLUWÉ-ST-LAMBERT

Adresses des centres régionaux du CIEP

ATH

rue de Gand 28 - 7800 Ath
068/84.34.31

BRABANT WALLON

boulevard Fleur de Lys 25 - 1400 Nivelles
067/21.89.91

BRUXELLES

rue Pléтинckx 19 - 1000 Bruxelles
02/508.89.60

CHARLEROI

boulevard Tirou 167 - 6000 Charleroi
071/31.22.56

CINEY

rue E. Dinot 21/bte 6 - 5590 Ciney
083/21.24.51

LA LOUVIÈRE

rue du Marché 6 - 7100 La Louvière
064/23.80.20

LIÈGE

rue St-Gilles 29 - 4000 Liège
04/232.61.61

HUY-WAREMME

av. Albert ler 6 - 4500 Huy
085/21.11.33

SERAING

rue Colard Trouillet 23 - 4100 Seraing
04/385.03.63

LUXEMBOURG

rue des Déportés 39 - 6700 Arlon
063/21.87.33

MONS

rue Claude de Bettignies 14 - 7000 Mons
065/35.39.63

MOUSCRON

rue St Pierre 52 - 7700 Mouscron
056/33.48.68

NAMUR

place l'Illon 17 - 5000 Namur
081/22.68.71

THUIN

rue du Pont 11 - 6530 Thuin
071/59.16.13

TOURNAI

av. des États-Unis 10 bte 9
7500 Tournai
069/88.07.64

VERVIERS

rue Laoureux 28 - 4800 Verviers
087/33.77.07

WALCOURT/COUVIN

rue de la gare 1 - 5660 Couvin

CANTONS DE L'EST

VHS - Rotenbergplatz 19 - 4700 Eupen
087/59.46.30

Dates de Formations à épingler

1er octobre à Verviers à partir de 13h00:

PENSER LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL À L'HARMONIE

Se mettre ensemble, entre acteurs locaux, analyser la situation régionale afin qu'ensemble nous soyons artisans d'un futur choisi. Le faire à travers 12 ateliers-dialogues sur des thématiques centrales à partir d'interventions d'acteurs de terrain, d'expert et d'acteurs politiques.

RENSEIGNEMENTS: MOC, ESPACE 28, RUE LAOUREUX, 28 - 4800 VERVIERS - 087/33.77.07 - INFO@MOC.ESPACE28.BE

12 octobre: CONSEIL CENTRAL DU MOC

16 et 17 octobre: FORMATION "ÉTHIQUE ET POLITIQUE "

23 novembre: CGI (voir article en page 12)

**25 novembre: FORMATION POLITIQUE DES CADRES
DES ORGANISATIONS DU MOC.**

Espace d'analyse d'enjeux de l'actualité politique. Thème à déterminer. Information via les organisations et les régions MOC.

2, 9, 16 et 23 décembre: FORMATION "DÉMINONS L'EXTRÊME DROITE"

11 et 12 décembre: FORMATION "DÉVELOPPEMENT DURABLE"

**14, 21 janvier
et 18, 25 février 2005:**

**FORMATION "ÉDUCATION
PERMANENTE, RELEVONS
LE DÉFI"**

**25 et 26 janvier,
23 et 23 février,
22 et 23 mars 2005:**

**FORMATION
INTERMOUVEMENTS**



LOGEMENTS SOCIAUX RÉAMÉNAGÉS
DU QUARTIER DES VENNES (LIÈGE)



LOGEMENTS SOCIAUX À ROBERMONT



Le Centre d'Information et d'Education Populaire du MOC
(CIEP), est chargé des activités éducatives et culturelles du MOC.

Organisés en équipes régionales et communautaires, nous appuyons à travers la formation les activités du MOC et des organisations qui le constituent. Notre souci est de donner aux groupes et aux individus les outils nécessaires à leur engagement comme acteurs et citoyens et de participer au développement d'une société démocratique par une réelle démocratisation du savoir et une valorisation de l'action collective.

Notre originalité réside essentiellement dans la philosophie de notre travail et dans notre expérience accumulée d'une pédagogie participative notamment à travers l'ISCO.

L'éducation permanente est notre quotidien, la formation notre spécialité.

Contact:

Centre d'Information et d'Education Populaire
Chaussée de Haecht, 577-579
1030 Bruxelles
Tél.: 02/246.38.41-42-43
Fax: 02/246.38.25
e-mail: communautaire@ciep.be



Avec le soutien de la Communauté Française de Belgique